L'ABEILLE.

CONDITIONS:

Di[illegible] ...payables six mois d'a-[illegible]

[illegible] ne sera arrêté, à moins [illegible] ne soient payés, et à moins [illegible] voudra suspendre son abonnement, [illegible] connaître son intention, par écrit au [illegible] de L'ABEILLE, huit jours avant l'ex-[illegible] du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A FRETER.—Le brick de 1ère classe AVIS, capt. Coombs, du port de 293 tonneaux. Pour les conditions, s'adresser
31 mai] T. NICOLET & CO.

POUR PORT-AU-PRINCE.
La goëlette fine voilière doublée et chevillée en cuivre, UNITED STATES, capitaine, Craghead, ayant une partie de son chargement engagée, partira dans le courant de la semaine prochaine, pour fret du reste, ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à
23 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PORT-AU-PRINCE.
La belle goëlette fine voilière SOPHIA, capt. Sayward. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis des Magasins bleus, ou à
26 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

DEMANDE.—Un bon bâtiment d'environ 200 tonneaux, pour prendre, un chargement pour un port du Nord. S'adresser à
THAYER, HURD & CO.
20 mai rue des Magasins, no. 29.

LES soussignés ont reçu par le navire Henry Astor et divers autres arrivages, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.

Extrait alcoolique de salsepareille, do. douce amère, do. absynthe, do. ellébore, do. stramonium, racine de ratanhie, fleurs de coquelicot, roses des provins, fleur des tilleuls, Centaurée, racine de guimauve, do. valeviaine, do gentiane, tamis à tambour assortis, fourneaux à réverbère, 300 bouteilles sirop de calebasse, 10 barrils de tamarin frais.
F. ORIOL & CO.
Encoignure des rues Dumaine et Condé.
10 juin.

EAU DE LA FLORIDE,
De Laroque, très-estimée.
Cette excellente composition, reçue dernièrement de Baltimore, est en vente à la pharmacie du soussigné, en grandes et petites bouteilles.
F. P. DUCONGÉ, Agent,
9 juin rues Chartres et Conti

Brodequins, Souliers,
ESCARPINS, &C.
RUE DE LA LEVÉE No. 86.
MALCOM McCALLUM vient de recevoir par le navire Illinois, un superbe assortiment de chaussures fines, consistant en *BRODEQUINS, SOULIERS, ESCARPINS,* &c. qui ont été ordonnés pour la saison d'été, et qu'il peut recommander à ses habitués comme première marchandise du marché.

Il a aussi à vendre une petite facture de *CHEMISES A RAIES,* importées par le navire Jeane, de Glasgow, convenables aux voyageurs, et qui sont fort en usage dans le Nord.
4 juin.

MUSIQUE.
Les soussignés ont constamment en vente, un grand assortiment de *MUSIQUE* des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants:
Morceaux pour quatre mains,
Pieu dolci i placide,
Trois Duos, Robin Adair, l'Amitié,
The Hunter's Chorues, un Duo,
O dolce concento, une Marche,
Les Trois Grâces, Sul margen d'un rio,
Jackson's Duett, &c.
E. JOHNS & Co.
1er. juin rue de Chartres, no. 113.

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de présenter ses remerciemens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberté de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orléans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.
Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignages en approbation de sa dextérité.
Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grand soulagemens de la dextérité et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.
Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.
L. DE NECKERSE, Evêque.

☞ On trouvera le Dr. Plough, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, à sa demeure, No. 140, rue Royale.
31 mai ☞

RIZ—100 tierçons Riz frais, à vendre par
[30 mai] STETSON & AVERY.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire.—*William L. Hodge vs. ses créanciers.*—La cession des propriétés du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour; Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu en l'étude de William Christy, esq., notaire, le mardi 28 juin prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les propriétés du dit William L. Hodge sont suspendues; et W. M. Worthington, esq., est nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour.
Bureau du greffier, 27 mai.
JOHN L. LEWIS,
28 mai—9,2ps. Greffier.

PIERRE PLATTES, FOIN, &c.—Le soussigné offre à vendre le chargement du brick Active, consistant en pierres plattes, foin, haches et 24 pendules.
28 mai LINCOLN & GREEN.

VENTES PAR LE MARSHAL.

A. Walley *contre* L. E. Brown.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 24 juin, à 5 heures, sur les lieux, rue Conti, entre Levée et Chartres, 2 billards &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
10 juin. L. DAUNOY, marshal.

Justin Duprat contre Pierre Lebert.
EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi 23 juin, à 4 heures de l'après-midi, au bureau du Marshal, rue Ste.-Anne No. 52, une armoire, une table, 2 bureaux, un lavabo, des chaises, fers à repasser, lampes, tapisseries, peintures, glaces, ustensils de cuisine, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 juin L. DAUNOY, marshal.

William Nicholas contre le brick Avis.
PARDEVANT l'hon. Maurian, juge de la Cour de Cité.—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi le dit brick AVIS, et par le présent je cite toutes personnes intéressées d'avoir à comparaître dans le délai de quinze jours, pour répondre à la demande du demandeur.
8 juin L. DAUNOY, marshal.

P. S. Newton contre E. N. Fleming.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente mardi 21 juin, à 5 heures de l'après-midi, sur la Nouvelle Levée, en face de la maison de M. Buckner, une quantité de comestibles, une charrette, et des planches, saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 juin L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Cour de Cité de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente, samedi 9 juillet, à midi, au Café de la Bourse de Hewlett, un certain Lot de Terre situé à l'encoignure des rues St.-Philippe et Villeré, faubourg Tremé. Le dit terrain mesure 33 pieds 6 pouces à la rue St.-Philippe, sur 93 pieds 7 pouces à la rue Villeré, mesure française; saisi à la poursuite de R. Townsend. L. DAUNOY,
8 juin marshal.

Jacques Fenzy *contre* Jean Lapeyre.
EN vertu d'un writ d'alias de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 1er. juillet, prochain, à midi, à la bourse, une négresse nommée Julie, âgée d'environ 30 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.
1er. juin L. DAUNOY, marshal.

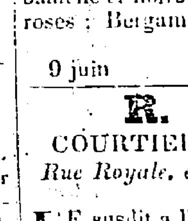
Reçu par les derniers arrivages de Paris, New-York et Philadelphie, un assortiment de drogues, médecines et préparations chimiques, très-fraîches, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants:

Chlorure concentrée de sodium de chaux, de Labarraque, bouchée en verres Extrait de Copahu concentré, de Peltier; Sulfate de Kinine; Acétate et Sulfate de Morphine; Emetime; Stricknine; Acide prussique; Pâte pectorale de Régnault; Camphre; Cantharides; Calomelas; Ipeca; Jalap; Rhubarbe de Russie, qualité supérieure; Magnésie calcinée de Henri, en fioles bouchées et de cristal; Moutarde blanche et noire: Canelle de Ceylen; Huile de roses; Bergamote et Limon.
F. P. DUCONGÉ,
9 juin rues de Chartres et Conti.

R. SALAUN,
COURTIER-AGENT DE CHANGE,
Rue Royale, entre les rues de l'Hopital et du Quartier.

LE susdit a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il se charge des ventes et achats d'esclaves et de propriétés.

Les personnes qui désireront laisser leurs esclaves à sa maison pour être vendus, peuvent être assurées d'avance qu'il ne négligera rien pour les placer avantageusement, et dans le plus court délai.

Il offre présentement à vendre des négresses blanchisseuses et plisseuses, couturières, cuisinières, et des nègres charpentiers, peintres et forgerons.

Propriétés en ville et aux faubourgs, de $2000 jusqu'à 30,000, maison de campagne près la ville. Les personnes désirant se procurer de l'argent, pourront s'adresser à lui, sur avec billets, hypothèques &c. &c. Il achètera et vendra aussi les objets qui lui seront offerts, tels que diamants, or, argenterie et perles fines.

Son nom est sur sa porte.

Les personnes qui ne pourraient ou ne voudraient pas aller chez lui, pourront ou le faire appeler ou lui écrire, et il s'empressera de se rendre à la demande de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 31 mai—8,2ps.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour du 1er. District Judiciaire.
Wm. R. Smiley contre ses créanciers.
ATTENDU que William R. Smiley, débiteur insolvable, maintenant en détention, a présenté à la dite Cour, sa pétition et sa cédule, à l'effet d'obtenir le bénéfice de la loi qui vient au secours des débiteurs insolvables—Avis est donné par le présent aux créanciers du dit W. R. Smiley, d'avoir à comparaître en pleine cour jeudi 16 de juin prochain, les raisons pour lesquelles le dit insolvable n'obtiendrait pas le bénéfice de cette loi, et ne serait pas déchargé de son emprisonnement.

Chs. F. Daunoy est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour. J. L. LEWIS,
27 mai—8,2ps greffier.

AUX HABITANTS.
LE soussigné a l'honneur d'informer les habitants sucriers, qu'il a reçu récemment par l'arrivée du bateau-à-vapeur *Président,* une grande quantité d'articles en fonte venant de la fonderie de MM. S. et J. Stucker, du Tennessée; ces articles joints à ceux qu'il a reçus par les arrivages antérieurs, forment un assortiment complet de

Chaudières à sucre de toute grandeur, depuis 30 jusqu'à 80 pouces de diamètre:

Moulins à sucre, perpendiculaires,	24	sur 28
" "	28	sur 30
" "	30	sur 36
" horizontaux	24	sur 40
" "	26	sur 42

charrints à porter les cannes, grillages en fer pour les fourneaux, bouches de fourneau, &c. Ces articles seront vendus à des prix raisonnables.
W. M. STEWART,
23 mai. rue Conti, no. 26.

VIN DE MALAGA & EAU-DE-VIE,
175 barillets Eau-de-vie et Vin Malaga, à vendre par W. G. HEWES,
28 mai rue du Camp, no. 9.

VIN DE MALAGA ET FRUITS.—William G. Hewes, rue du Camp, No. 9, offre à vendre la cargaison du brick Hope, capitaine Loring, venant, directement de Malaga, et consistant en:
350 caisses raisin en grapes, 200 dito muscat dito, 200 dito dito en grains, 30 dito limons, 350 dito limons, 350 barillets vin sec, 100 demi dito dito, 200 quarts ditto, 400 barillets vin doux, 100 demi dito dito, 400 quarts dito dito, 180 paloissons en couleurs
Le tout en bon état, et ayant droit à la remise des droits. 9 juin

FARINE—1200 barils, farine de Cincinnati en débarquement du bateau à vapeur Cincinnatian, que l'on vendra à des conditions raisonnables, si en les prend sur la Levée, s'adresser à bord, ou à
31 mai STETSON & AVERY.

VIN DE MARSEILLE, à vendre par
13 juin J. MAGER.

LES soussignés ayant obtenu le privilège de publier un OUVRAGE à peu près semblable à celui de feu John Adams Paxton, sous le titre de "*Almanach des Adresses de la Nouvelle-Orléans, contenant les noms, les professions et le lieu de résidence des habitants, négociants, marchants &c. de la ville et des faubourgs, dans lequel on a inséré un grand nombre de renseignemens très-utiles,* prient respectueusement le public de vouloir bien les encourager dans cette entreprise, dont l'utilité a été reconnue par toutes les classes de la société. Indépendamment de la souscription, on recevra tous les avis qui seront offerts pour être publiés dans le dit ALMANACH, aux mêmes prix que pour ceux des années précédentes.

Ils peuvent assurer les personnes qui daigneront leur accorder leur suffrage qu'ils ne négligeront rien pour rendre cet ouvrage aussi parfait qu'il doit l'être.

Une liste est ouverte au bureau de cette feuille; prix de la souscription $2. 50 par chaque exemplaire, livrable le 1er. janvier 1832.
24 mai—8,2ps S. E. PERCY & Co.

TRAITES SUR PARIS directement ou sur le Havre, payables dans Paris, à vendre par
F. PERRET,
6 juin. rue Toulouse, no. 60.

AVIS.—Attendu que M. Alfred Penn, pasteur juré, s'est adressé à moi pour obtenir l'annulation d'un effet de deux mille piastres, souscrit par lui, comme principal, conjointement avec Samuel Elkins, sa caution, le 4 août 1829; Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles le dit effet ne serait pas cancellé, raillé et annulé, comme aussi l'hypothèque qui en résulte.

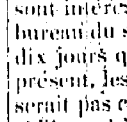
Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la Nlle.-Orleans, le 27 mai 1831, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.
A. B. ROMAN, Gouverneur.
Par le gouverneur,
George A. Waggaman, secrétaire d'Etat.
6 juin—30

WM. G. HEWES, *rue du Camp, No. 9,* offre à vendre 185 quarts de bque. vin de Malaga, ayant droit au *drawback*; 100 bques. riz, en partie de première qualité; 30 sacs piment; 40 barillets gingembre; 2000 caisses savon; 100 caisses chandelles de suif; 50 caisses blanc de baleine, 80 bls. maquereaux; 300 caisses harengs; 70 barillets tabac préparé; 60 barillets clous coupés; plusieurs caisses quincaillerie; 50 brouettes; charrettes et drays; 12 cs. chapeaux de carton, 500 livres gomme Lledlac; 200 pièces toile à voile, de coton; 150 pièces toile à voile de Russie; 5 caisses demi-bas; 5 malles mouchoirs Madras; 1000 rames papier à enveloppe, &c. 21 mai.

UN nouvel assortiment de Rasoirs, Canifs et Ciseaux de Rodgers, reçus d'Angleterre et à vendre par P. ROMAIN,
21 mai rue de Chartres, no. 97.

REMEDE du Dr. Leroy garantie véritable Purgatif, degrés assortis, $1 la bouteille Vomi Purgatif 50 cents la bouteille, à vendre à la pharmacie du soussigné.
F. P. DUCONGÉ,
21 mai encoignure Chartres & Conti.

EN débarquement du navire Alabama 100 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
21 mai S. C. BELL.

LES soussignés ont en débarquement de la barque Wyoming, venant de Bordeaux; 20 pipes Eau-de-Vie de Dupuy, 50 barriques Vin de Montferrand; 168 caisses Lafitte; 70 tierçons Vinaigre, 50 barils do.; 300 dames-jeannes qu'ils offrent à vendre au comptant.
9 mai J. W. ZACHARIE & CO.

TABAC.—68 surons tabac de Cube, de 1ère qualité, reçus par le brick Ajax, venant de St. Yago de Cube, à vendre par
19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

RIZ d'excellente qualité, en débarquement du brick Enterprize, à vendre par
Wm. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de Madère, bonne qualité, à vendre par WM. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

AVIS.—Les souscripteurs au *Courrier des Etats-Unis* sont informés que dorénavant ils pourront se procurer les numéros qui leur manqueront en s'adressant chez
E. JOHNS & Co., *Agents,*
18 mai rue de Chartres no. 113.

$25 DE RÉCOMPENSE.
SERONT donnés à celui qui ramènera à son maître, au no. 9, rue du Camp, la négresse CHLOÉ, d'environ 20 ans. 17 mai.

CAFE.—200 sacs café vert première qualité, en débarquement de la goëlette Seraphim, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
17 mai rue des Magasins, no. 29.

$100 DE RÉCOMPENSE.
A quiconque rapportera au soussigné, le pupitre, les lettres, papiers, et livres qui se trouvent dans la malle volée à bord du brick Gén. Victoria, samedi matin, 14 avril; ces objets ne peuvent être d'aucune utilité à personne, excepté au propriétaire, qui promet en outre de n'adresser aucune question à celui qui les rapportera. S'adresser rue Toulouse, No. 60, chez
16 mai Fr. PERRET.

A VENDRE par le soussigné, 10 surons d'indigo Guatemala, 900 peaux de bœuf, 2000 livres salsepareille d'Honduras, première qualité, 4 barils tamarin frais, coupes fraîches, 35 tonx. bois de Campêche.
16 mai V. ROUMAGE.

NOURRICE A LOUER.—Une jeune négresse ayant un enfant de 15 jours, elle est très saine et a beaucoup de lait. S'adresser rue Bourbon, No. 276. 12 mai.

HARENGS.—150 barils Harengs reçu par le brick Alexander de Baltimore, à vendre par [20 m.] J. W. ZACHARIE & CO.

J. GAULHIAC, COIFFEUR,
Rue de Chartres No. 176, au coin de la rue Jefferson.

ETANT sur le point de faire un voyage de quelques mois en France, prie les personnes à qui il pourrait devoir de se présenter de suite pour être soldées; et celles qui lui doivent, de vouloir bien acquitter leurs comptes d'ici au 25 courant, époque de son départ.

Outre les marchandises qu'il a en magasin, il vient de recevoir de Paris par le navire Henry-Astor, un assortiment de fines parfumeries, en crême d'amande amère, de colimaçon, ditto concombre, savon à la rose, huile de philocome pour les cheveux etc. etc. aussi un bel assortiment de faux cheveux, nattes (dites fausses queues) toutes longueurs, touffes sur peignes indéfrisables, très légère, et agréables pour l'été.

Brosseries dans tous les genres; assortiment de verrerie au goût du jour verres à boire, caraffes, porte-huilier à inscriptions et allégorie à la révolution de juillet &c.

Pendant son absence de la Nlle-Orléans, qui durera quelques mois, Mr. Viol, coiffeur, attaché à son magasin depuis un an, prendra des élèves et donnera des leçons de coiffure, aux mêmes condition que par le passé. m'engageant à mon arrivé de Paris, à démontrer toutes les nouveautés dans les coiffures de différents genres.

Il continuera également à confectionner, d'après le goût des personnes, toute espèce de posiches ou touffes à peignes différents genres, perruques, toupets, etc. 21 mai.

80 BARRIQUES RIZ, à vendre par
24 mai THAYER, HURD & Co.

LES soussignés feront des avances sur les produits que l'on consignera à leurs amis à New-York.
30 mai THEODORE NICOLET & Co.

RIZ—34 tierçons Riz, reçu récemment et à vendre par
26 mai. J. W. ZACHARIE & CO

65,000 TUILES à crochet, en débarquement du navire Wm. Badger, cap. Thompson, venant du Havre, à vendre par
25 mai. H. PERRET & CHARBONNET

AVIS.—Vu les grands tracas de déménagemens, Mr. Gicquel annonce au public que l'ouverture de ces *Bains en Pluie* n'a pu se faire que le 16 mai, rue Bourbon, entre Ste.-Anne et Dumaine, no. 241. 18 mai—10,2ps.

IMPORTATION NOUVELLE.
L'Hydroconion,
OU BAIN EN PLUIE.

TOUT ce qui tient à la propreté du corps, tout ce qui peut prévenir les maladies rentre dans le patrimoine de l'Hygiène, cette partie de la médecine que M. Schneider vient d'enrichir par la précieuse découverte de l'hydroconion.

L'importation faite en France par M. Walz de l'appareil propre à l'administration de ce nouveau mode de bains, lui a mérité l'approbation de la Société de médecine pratique de Paris, à laquelle il l'a soumise, et lui a valu, de la part du public, par l'usage général qu'il fait de son nouvel appareil, la juste récompense du service qu'il a rendu à l'humanité.

Ces bains dont l'utilité est généralement reconnue en France, et sous le rapport de la médecine et notamment sous celui de l'hygiène publique, réunissent des avantages trop immenses pour n'en pas faire une mention particulière afin de recommander au public l'appareil importé en notre ville, par M. Gicquel.

Le liquide contenu dans un réservoir élevé au dessus du bain, et cédant à son propre poids, se précipite de là, suivant les lois de l'hydrolique en des tuyaux plus étroits et disposés de différentes manières, pour sortir à travers une foule d'ouvertures capillaires qui le projettent en forme de jets d'eau sur toute la surface du corps ou sur l'une ou l'autre de ses parties suivant la direction des ouvertures capillaires.

Les eaux simples ou composées, naturelles ou artificielles, les décoctions, les teintures aromatiques, les spiritueux &c. peuvent être indifféremment employés dans l'hydroconion; non seulement l'appareil peut servir aux bains en pluie, mais il peut servir aussi à donner des douches soit liquides soit vaporeuses sur la tête, le tronc et les membres.

Sous le rapport de la médecine pratique l'usage de ces bains d'après leur mode varié d'administration, a produit les plus heureux résultats: les médecins ont déjà obtenu de nombreux succès dans une foule de cas tels que les engorgemens goutteux, les glandes strumeuses, les contractures des muscles, le scorbut, les digestions lentes, les fatigues, les épuisemens divers, les affections tuberculeuses de la peau, les éruptions de toute nature même dartreuse, les affections nerveuses et une foule de maladies où il s'agit également de tonifier l'économie animale.

Considéré en outre sous le point de vue hygiénique l'usage de l'hydroconion est non seulement salutaire, mais il résulte de son emploi un état de bien être, ce développement progressi des forces qu'on est loin d'éprouver après le bain par immersion; le lavage perpetuel des diverses parties du corps frappées de plus par arrosément, l'excitation que le frappement repété du liquide produit sur toute la peau, l'activité générale et le ton qui en résultent; l'impression douce et agréable et la propreté qui en sont la suite, la facilité de transformer la vapeur en pluie et la pluie en vapeur; toutes ces conditions, sont autant de causes hygiéniques trop avérées pour qu'il soit utile de s'étendre davantage à cet égard.

Les bains en pluie diffèrent du bain par immersion, en ce que dans l'usage de celui-ci, la pression que l'eau exerce sur le corps produit souvent une difficulte de respirer tellement forte, qu'elle amène un essoufflement très incommode: le sang se porte à la tête: de là, douleur et vertige.

Le bain par aspersion au contraire produit un tout autre effet: l'eau qui tombe sur la surface du corps en gouttelettes plus ou moins chaudes aide à la transpiration; un leger chatouillement se fait sentir dans toutes les parties du corps: la respiration se fait avec regularite; elle devient de plus en plus large, le pouls s'accélère mais sans cesser d'être regulier, et, si l'on peut s'exprimer ainsi: les articulations sont plus fortes; car on n'éprouve pas le sentiment de faiblesse qui suit toujours le bain d'immersion; enfin on peut considerer l'invention de l'hydroconion comme l'objet d'une nouvelle jouissance dans la vie domestique à cause des sensations douces et agréables, qu'il fait éprouver, et aussi en ce qu'il facilite chez l'un et l'autre sexe l'entretien de la propreté si salutaire au corps.

Avec l'appareil de M. Walz on peut prendre les bains chauds, frais et froids, les bains de douches et d'injections, les bains médicamenteux, onctueux, alcalins ou excitants, les bains de siège et enfin les bains à vapeur dont l'utilite est si grande et qui cependant sont si négligés à cause des frais immenses et des soins qu'a toujours nécessites l'installation d'un bain domestique à vapeur.

Ces nouveaux bains, outre le peu d'espace qu'ils peuvent occuper dans un appartement, ne, causent aucun dérangement dans le service d'une maison; on trouvera même, s'il faut entrer jusque dans les plus petits détails, économie de temps, de combustible et d'eau; faits sous la forme de différens meubles ces mêmes bains peuvent orner le cabinet de toilette le plus riche, le salon le mieux décoré, comme la chambre la plus simple et la plus modeste; ces bains sous la forme d'une bibliothèque ou d'une armoire, se trouveront toujours faire partie des meubles indispensables d'une maison.

Mr. Gicquel, initié par Mr. Walz aux secrets de l'établissement de cet appareil se chargera de les établir sous la forme et de la manière qu'on lui indiquera.

Le public sera admis à les visiter le 1er. mai prochain, à l'établissement des Bains Hydroconion, rue Bourbon, entre les rues St. Anne et Dumaine. 23 mai.—1m.

EN débarquement des navires Frances et Alabama.
100 caisses tabac manufacturé à Richmond.
20 Trequins beurre de Goshen.
100 caisses chocolat No. 1.
100 caisses blanc de baleine.
8 coffres-forts patentés de Dolano, à l'épreuve du feu.
20 douz. haches de Natoon.
16 barriques excellente huile de baleine.
20 quarts de bqu. vin de Malaga.
16 bls. huile pour les tanneurs.
15 bques. fromage de Goshen.
10 Pipes eau-de-vie de Gognac.
5 do. genièvre de Hollande.
5 ½ do. eau de-vie de Cognac.
A vendre au No. 39, rue de la Levée, par
12 mai. THOMPSON & GRANT.

AUX VOYAGEURS.
AMBROCATION COLOMBIENNE.
Préservatif certain contre le mal de mer.
LE soussigné agent de Mr. E. Wright de Boston, offre au public le médicament ci-dessus comme préservatif et spécifique contre cette affreuse maladie le "mal de mer." L'application n'en est ni dangereuse ni difficile: il suffit de s'en frotter un peu au creux de l'estomac, au moment de mettre en mer, ou aussitôt que les nausées se font sentir.

Les instructions nécessaires accompagnent chaque bouteille. F. P. DUCONGÉ,
2 mai. rues Conti et Chartres.

ENTREPOT DE COUVERTURES Françaises de Granier, chez J. MAGERE

MUSIQUE.
LES soussignés, ont constamment à vendre un grand assortiment de musique, des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants:
Chansons françaises, pour le forte-piano,
Dans un délire extrême,
La Pastourelle,
Napoléon et l'Amour,
La Brigantine; les Adieux,
Partant pour la Syrie,
Le vaillant Troubadour,
Sans chagrin, moi, chaque jour,
C'est une larme; ne m'oubliez pas,
Ce que je désire, ce que j'aime,
Héros dont chacun vante les exploits, &c.
F. JOHNS & Co.
25 mai. rue de Chartres, No. 113.

Le soussigné a reçu par le John & Elisabeth, de New-York, les articles suivants, qu'il vendra en gros et au détail, à des prix et conditions avantageux.

Gomme Arabique de Turquie; opium, dito; Seidlitz powder; encre pour le linge; cachou; colle de poisson; fleurs de sureau; scammonée d'Alep; vermillon; farine de graine de lin; anis vert; racine d'Angélique; graine dito; cantharides; rhubarbe en racine; éponges fines; essence d'anis; de citron; de bergamote; de rose-pèse-liqueur; pèse-sirop; pèse-acide et pèse-sel; sel d'oseille; verni du Japon noir; do. rouge; orge gerlée; potasse, &c. &c.
23 mai. FORESTIER.

DROGUES, &C. &C.

20,000 liv. soufre en bâtons, 4000 do. couperose; 3000 do. sel d'epsom, 3000 do. salsepareille, 2000 do. arrow root, 10 tierçons et 20 bls. graines de lin, 10 barils esprit de terebenthine, 10 do. poussière de marbre, 5 sacs graines de moutarde du pays. A vendre par
JAMES S. SHAW, droguiste,
3 mai Encoignure Douane et Royale

SANGSUES NOUVELLES.
UN nouvel approvisionnement de belles Sangsues, reçu et à vendre à la pharmacie de
F. P. DUCONGÉ.
19 mai encoignure Chartres et Conti.

JAMBON—40 barriques plats-cotes et jambons, excellente qualité, arrivés récemment et à vendre par
12 mai P. M. TOURNÉ.

JUS DE CITRON FRAIS.
14 DEMI-BARIL, 2 barils et 10 damejeannes *jus de citron* de qualité supérieure, reçus par le brick Gleaner, venant de Matanzas, et à vendre par baril, damejeanne, gallon ou bouteille. Le soussigné sera approvisionné de cet article pendant tous les mois d'été.
WM. SMITH
12 mai Rue Royale, No.

Approvisionnement de Gelée de Groseilles du Nord.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient de recevoir par le dernier paquebot de New-York, un nouvel approvisionnement de *Gelée de Groseilles rouges,* en pots de demi-livre et d'une livre, préparés avec soin. S'adresser au *Magasin de Graines* de
Wm. SMITH,
12 mai rue Royale, no. 55.

ARDOISES A VENDRE.
28,000 Ardoises à la duchesse et à la comtesse à bord de la barque Huskisson, de Liverpool, à vendre par
12 mai THÉODORE NICOLET & CO.

19 Barils de Jus de Citron en débarquement de la goëlette Water Witch, et à vendre par baril, dame jeanne ou bouteille, par
JAMES L. SHAW.
Droguiste, coin des rues Royale et Douane.
11 mai.

HUILE DE PALMACHRISTI.—70 barils d'Huile de Palmachristi et 2000 liv. de Cire, reçus par le bateau à vapeur Convoy, à vendre par
GRAY & DURRIVE,
10 mai rue de la nouvelle levée, no. 35

MAQUEREAUX.—300 barils de maquereaux No. 3, 22 do. No. 1, 55 demi do. demi-barils do. en débarquement et à vendre à bon marché, si l'on s'adresse immédiatement à
9 mai LINCOLN & GREEN.

BAIGNOIRES
EN MARBRE D'ITALIE.
18 Superbes baignoires en marbre d'Italie convenables pour un établissement de bains publics.—A vendre ensemble ou séparément, s'adresser à THEOD. NICOLET & CO.
26 avril rue Royale no. 105.

A VENDRE.
A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.
1o. UNE MAISON neuve, solidement construite, à trois etages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé: elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. UNE MAISON à deux etages, située rue Condé; elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. UN TERRAIN de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses; ce terrain est situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est louée à raison de $260 par an.

4o. Un CHARRETIER et un TOMBEREAU; loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Papet. 18 avril—☞

A VENDRE par Madame Ve. YVES LE BLANC, graines fraîches de toutes espèces; reçues de France, comme suit:
Choux d'York, choux Cabus (gros), choux royal pain de sucre, choux durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saumonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifis, bêtes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paressense blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—0m.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapallo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et efficace et qu'il en donnera des preuves.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.
Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.
19 mars, Victoire Souffrain.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.
Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdît entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.
BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.
Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.
Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri, en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.
FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois: il avait presque perdu la vue; en huit jours il a été parfaitement guéri.
Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.
AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus: par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.
Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.
Pierre DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830.
Mr. Jn. Rapalo,
Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très bien reussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans); et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur la liberté de faire connaître au public si vous jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.
Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,
ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1830.
Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 60 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.
6 janv.—3m Jean Louis MICHEL.

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.
AYANT appris tout dernièrement qu'un certain individu préparait et vendait dans les Etats-Unis, une imitation de mon célèbre *Catholicon,* qu'il représenté comme ayant les mêmes vertus; et presumant qu'on l'offrira en vente à la Nouvelle-Orléans, je préviens le public de ne pas en acheter. On pense que ce remède est semblable au Corrosif et peut faire beaucoup de mal. J'espère que le public se tiendra en garde contre la fraude, et n'achètera que de Messrs. F. P. Ducongé et Morgan & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orléans, et chez lesquels on peut se procurer le véritable *Catholicon de Potter,* qu'ils reçoivent directement de mon Laboratoire à Philadelphie.
W. POTTER,
9me, rue Philadelphie.

Célèbre Catholicon
DE POTTER.
Seulement deux piastres la bouteille.

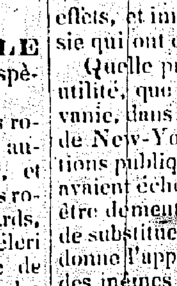
☞ Les ingrédients qui entrent dans la composition de ce remède, sont tous du règne végétal. C'est conséquemment un des médicaments les plus sûrs qu'on puisse employer.

C'est un remède souverain dans les maladies de foie, les maux de gorge gangréneux, la débilité résultant de l'intempérance et de la dissipation, la scrofule ou les écrouelles, les anciens ulcères, les douleurs dans les os, les rhumatismes, la dyspepsie, les maladies de poumons, les syphilis, les éruptions sur la figure et le corps, les enflures aux jointures, les dartres, les maladies mercurielles, les hémoroïdes, &c.

Les certificats de cures merveilleuses produites par le Catholicon sont devenus si nombreux qu'il serait impossible de les insérer dans un journal. La réputation dont ce remède a joui depuis six ans, comme *renovateur et purificateur du sang et des humeurs,* est le plus sûr garant de son succès à venir. Il a obtenu la distinction dont il jouit par les cures prodigieuses qu'il a opérées, là, où tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un des dons les plus précieux qui puissent être offertes à l'humanité souffrante, et il faut espérer que le public s'empressera de répandre ses bienfaits précieux. La ville de Philadelphie à elle seule peut fournir des milliers de témoins pour attester ses vertus et ses effets, et imposer silence à la malice et à la jalousie qui ont osé le décrier.

Quelle preuve plus forte peut on fournir de son utilité, que son succès dans l'hôpital de Pennsylvanie, dans les pénitentiaires de Philadelphie et de New-York, et dans une foule d'autres institutions publiques, où toutes les ressources de l'art avaient échoué. Ces faits parlent trop haut pour être démentis. Il est à regretter qu'on s'efforce de substituer une foule de mixtures auxquelles on donne l'apparence de ce remède, que l'on décore des mêmes vertus, et que l'on vend sous le même nom, et quelquefois sous des noms différents.—Quelques contrefacteurs ont poussé l'effronterie jusqu'à remplir les anciennes bouteilles avec l'étiquette; d'autres ont publié à leur profit, les certificats que le propriétaire du véritable Catholicon a obtenus de ceux que son remède avait guéris.

Ainsi ce remède a été assailli par l'envie, la jalousie et la fraude, et on l'a empêché d'étendre ses bienfaits.

Reçu directement de la fabrique, une partie de *véritable Catholicon de Potter,* à vendre en gros et en détail, à nos magasins.
F. P. DUCONGÉ,
Encoignure des rues Conti et Chartres
Où l'on trouve également "les traités de Potter sur le Catholicon," rapportant quelques cures remarquables de ce précieux médicament.
21 sept—☞

933 Sacs café de la Havane, en débarquement de la goëlette Robert Centre, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
27 avril. rue des Magasins, no. 28